



Corti, u 16 di sittembri di u 2024

Consultation du public relative à
l'approbation par l'Assemblée de Corse du
Plan Territorial de Lutte contre le crabe bleu.

Objet : Participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement –
Synthèse des observations

Décision concernée :

La Collectivité de Corse est aujourd'hui compétente en matière d'espèces exotiques envahissantes. Dans ce cadre elle est doit approuver le Plan Territorial de Lutte contre le crabe bleu.

Période et lieu de consultation :

Du 1^{er} août au 2 septembre 2024 sur le site internet de l'Office de l'Environnement de la Corse.

Synthèse des observations émises par le public :

A l'issue d'une période de mise à disposition du public d'une durée de 33 jours, ce projet de délibération de l'Assemblée de Corse n'a pas fait l'objet de remarque.

Observations émises par le public dont il a été tenu compte :

Sans objet

La Directrice par intérim

Lydia BELGODERE